

Volatilité des prix agricoles et alimentaires

Vues et perspectives africaines

Session 'Outreach' du G20

Centre de conférences de l'OCDE, Paris

14 - 15 juin 2011



Sommaire

▶ À propos de cette Conférence	4
▶ Ordre du jour	5
▶ Introduction	9
▶ Faits & Chiffres	13
▶ Stocks régionaux alimentaires	27
▶ Intervenants	33

Contexte

La volatilité des cours internationaux des produits alimentaires et agricoles a des conséquences directes sur la capacité des ménages africains à se nourrir comme l'a montré la crise alimentaire de 2007-08. En 2011, malgré une bonne production agricole 2010, la sécurité alimentaire de certaines régions d'Afrique pourrait être menacée si la hausse brutale des prix mondiaux observée sur le maïs, le riz, le blé se transmettait sur le continent. La 26ème réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest (RPCA) tenue à Accra les 14-16 décembre 2010, a alerté l'opinion sur l'éventualité d'un tel risque. L'instabilité des prix affecte également les États producteurs et les paysans africains et leurs capacités à investir pour répondre à la croissance structurelle de la demande domestique et internationale.

Ce problème, qui affecte surtout les pays en développement et les économies émergentes, a été mis à l'agenda du G20 à Séoul en novembre 2010 et figure au rang des priorités de la présidence française en 2011. Aux côtés de la FAO, l'OCDE coordonne la préparation d'un rapport conjoint avec la Banque mondiale, la CNUCED, le FIDA, le FMI, le PAM, et l'OMC dans le but de proposer au G20 des options politiques. L'IFPRI et le UN-HLTF participent également au processus.

À la demande des Membres du CSAO et en relation avec le Pôle de développement de l'OCDE, le Secrétariat du CSAO/OCDE organise cette conférence dans le but de mettre en valeur les vues et les perspectives africaines.

La Direction des Échanges et de l'Agriculture de l'OCDE et la FAO y présentent un état de la réflexion en cours sur les options politiques de réponse à ce sujet. Les gouvernements, les organisations régionales et continentales africaines, les banques de développement et les représentants des producteurs agricoles feront valoir leurs visions, propositions et expériences. Les coprésidents du Groupe de travail G20 Développement et les pays facilitateurs pour le pilier 'Sécurité alimentaire' (Afrique du Sud, Brésil, Canada, Corée du Sud, France et Japon) sont également conviés à la Conférence.

Cette Conférence est organisée par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) en collaboration avec la Direction des Échanges et de l'Agriculture (TAD/OCDE) et le Pôle de développement de l'OCDE.

© Photo de la page de couverture : Patricio Mendez del Villar, CIRAD.

Objectifs

La Conférence a pour objet de mettre en valeur les perspectives africaines face au problème de la volatilité et de la hausse des prix agricoles et alimentaires. Plus particulièrement elle a pour objectif de :

- ▶ Partager avec des représentants du continent africain les informations sur des expériences récentes, des leçons apprises et sur l'état des réflexions engagées dans le cadre de la préparation des filières agriculture et développement du G20.
- ▶ Faire valoir les points de vue de représentants institutionnels et socioprofessionnels du domaine agricole et de la sécurité alimentaire en Afrique.
- ▶ Alimenter le processus de réflexion engagé par les organisations économiques régionales africaines pour la mise en place d'instruments régionaux pour répondre à la volatilité des prix et améliorer la prévention et la gestion des crises alimentaires.
- ▶ Nourrir la réflexion globale engagée sur ce sujet dans le cadre du G20.

Organisation

La session 1 est articulée autour de brèves présentations suivies de débats. Elle a pour objectif de partager les connaissances et les perceptions sur le phénomène de la volatilité des prix des produits agricoles et ses conséquences sur la sécurité alimentaire et sur le développement économique des pays pauvres.

La session 2, organisée autour d'un panel, devrait faciliter la recherche des options politiques et techniques pour une meilleure gestion du risque lié à la volatilité des prix agricoles et une meilleure protection des populations vulnérables.

Participants

- **Organisations économiques et intergouvernementales africaines** : CEDEAO, UEMOA, CILSS, SADC, CEMAC, CEEAC, IGAD, COMESA ;
- **Organisations panafricaines/internationales** : UA/NEPAD-NPCA, UNECA ;
- **Banques africaines** : BOAD, BAD ;
- **Organisations professionnelles agricoles et associations de la société civile** : Organisation panafricaine des producteurs (PAFO), Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), Association des producteurs de coton africains (APROCA) ;
- **Experts et scientifiques africains** : Association africaine des agro-économistes (AAAE), Conseil ouest et centre-africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF/WECARD), Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et du Centre (ASARECA), Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) ;
- **Co-présidents G20 Développement** (Afrique du Sud, Corée du Sud et France) et facilitateurs du pilier 'Sécurité alimentaire' (Brésil, Canada, France et Japon) ;
- **Partenaires techniques et financiers** : Agence française de développement (AFD), Alliance pour la révolution verte en Afrique (AGRA), Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), FAO, Fonds commun pour les produits de base (CFC) et OCDE.

14 juin 2011

9:30 – 10:30	<p>Cérémonie d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. François-Xavier de Donnea, Président du CSAO • S.E. M. Olivier Chastel, Ministre de la coopération au développement, Belgique • M. Brian Atwood, Président du Comité d'aide au développement (CAD) • Mme Elisabeth Atangana, Présidente, Organisation panafricaine des producteurs (PAFO) • Dr. Ibrahim A. Mayaki, Directeur exécutif, Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) • M. Serge Tomasi, Directeur de l'Économie globale et des stratégies du développement, Ministère des affaires étrangères et européennes (DGM/ECODEV, MAEE), France
10:30 – 11:15	<p>Session 1. Volatilité des prix agricoles et alimentaires : état des connaissances et conséquences sur la sécurité alimentaire et sur le développement</p> <p><i>Présidents</i> : Présidents des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA</p> <p><i>Objectif</i> : Analyser les causes de la volatilité des prix, les mécanismes de transmission des prix du marché mondial au continent africain, les répercussions sur la sécurité alimentaire, les filières de production ainsi que les conséquences pour les États, les producteurs agricoles et les consommateurs.</p> <p>Volatilité des prix des agricoles et alimentaires : Causes et conséquences M. Ken Ash, Directeur des Échanges et de l'Agriculture (TAD/OCDE) (15 mn)</p> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dr. Ibrahim Assane Mayaki, Directeur exécutif, NEPAD (NPCA) (10 mn) • M. Coulibaly Adama Ekberg, Chef de section production agricole, Division de la sécurité alimentaire et du développement durable (FSSD, UNECA) (10 mn)
11:15 – 11:30	<i>Pause café</i>
11:30 – 12:30	Débat
12:30 – 14:30	<i>Déjeuner</i>

14:30 – 15:00	Mécanismes de transmission des prix internationaux de produits agricoles aux pays africains : Leçons tirées de la crise de 2007-08 <ul style="list-style-type: none">• Dr. George Rapsomanikis, FAO (15 mn)• Dr. Niama Nango Dembélé & M. Boubacar Diallo, Michigan State University (15 mn)
15:00 – 15:45	Débat
15:45 – 16:45	Impact sur les États et les producteurs <p><i>Points de vue :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Prof. Awudu Abdulai, AAAE (10 mn)• M. Junior Davis, UNCTAD (10 mn)• M. Djibo Bagna, ROPPA (10 mn)
16:45 – 18:15	Commentaires <p><i>Pôle de développement de l'OCDE :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Prof. Mario Pezzini, Directeur, Centre de développement (DEV/OCDE) (10 mn)• M. Jon Lomøy, Directeur, Direction de la coopération pour le développement (DCD/OCDE) (10 mn)• M. David Batt, Directeur, Unité de soutien du Forum pour le partenariat avec l'Afrique (APF/OCDE) (10 mn) <p><i>Responsables politiques africains :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• M. Christian N. Adovélande, Président de la BOAD (10 mn)• S.E.M. Jean Marc Telliano, Ministre de l'agriculture, Guinée (10 mn)• Colonel Abdoukarim Goukoye, Président de la Haute Autorité à la Sécurité Alimentaire (HASA), Niger (10 mn)• S.E.M. Djiblola Litaaba-Akila, Sous-secrétaire général, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Togo (10 mn)
18:15 – 18:30	Synthèse par le Président

15 juin 2011

Session 2. Instruments/options politiques pour la gestion des risques liés à la volatilité des prix

Président : Dr. Michael Waithaka, Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et du Centre (ASARECA)

Objectif : Rechercher des solutions pratiques au regard du contexte africain.

Panelists:

- Dr. Ibrahim Assane Mayaki (NEPAD-NPCA)
- Dr. Adama Ekberg Coulibaly (UNECA)
- Représentants, (ECOWAS/UEMOA/CILSS)
- Dr. Paco Sérémé (CORAF/WECARD)
- M. Djibo Bagna (ROPPA)
- Prof. Awudu Abdulai (AAAE)
- S.E.M. Jean Marc Telliano, Ministre de l'agriculture, Guinée

Modérateur : M. Pierre Jacquet, Chef économiste, AFD

9:00 – 9:15

Introduction : Options politiques pour la réduction de la volatilité, FAO/OCDE (15 mn)

9:15 – 10:00

Contributions :*Options politiques internationales*

- Instrument international visant à offrir une compensation en cas de baisse des recettes à l'exportation (prêts contra-cycliques), M. Andrey Kuleshov, CFC (10 mn)

Options politiques nationales et régionales

- RESOGEST : Expériences au Sahel et en Afrique de l'Ouest, M. El Hadj Dramane Coulibaly, CILSS (10 mn)
- Fonds de lissage coton au Burkina Faso, M. Jonas Bayoulou, SOFITEX, (10 mn)
- Expérience de la CEEAC/CEMAC, M. Patrice Mezui et M. Joël Beassem (10 mn)

10:00 – 11:15

Intervention des panélistes et débats

11:15 – 11:30

Synthèse par le modérateur et le président de la session 2

11:30 – 12:30

Clôture

Président : M. François-Xavier de Donnea, Président du CSAO

Synthèse des enseignements de la conférence

- M. Nango Niamo Dembélé, Michigan State University
- Dr. Ibrahim Assane Mayaki, NEPAD/NPCA
- M. Christian N. Adoléwande, Président, BOAD
- S. E. M. Jean Marc Telliano, Ministre de l'agriculture, Guinée
- M. Philippe Thiébaud, Directeur, Biens Publics Mondiaux (DGM/BPM, MAEE), France
- M. Aart de Geus, Secrétaire général adjoint de l'OCDE

> Changement de salle (>CC 16)

12:30 – 13:00

Conférence de presse

Intervenants confirmés :

- Dr. Ibrahim Assane Mayaki, Directeur général, Agence de planification et de coordination du NEPAD
- Colonel Abdoukarim Goukoye, Président, Haute Autorité à la Sécurité Alimentaire (HASA), Niger
- M. Yaya Sow, Ambassadeur de la CEDEAO auprès de l'UE et du groupe ACP
- M. Hamza Cissé, Ambassadeur de l'UEMOA auprès de l'UE et du groupe ACP
- Prof. Alhousseïni Bretaudeau, Secrétaire exécutif du CILSS
- M. Philippe Thiébaud, Directeur des Biens Publics Mondiaux (DGM/BPM, MAEE)
- M. François-Xavier de Donnea, Ministre d'État belge ; Président du CSAO
- Mme Elisabeth Atangana, Présidente, Organisation panafricaine des producteurs (PAFO)

Hausse structurelle et volatilité des prix

Par « volatilité », on entend des changements importants et rapides des variables économiques dans le temps. Les variations de prix ne sont pas nécessairement toutes problématiques ; les prix agricoles, en particulier, sont toujours sujets à une certaine variabilité cyclique et saisonnière. Mais elles deviennent problématiques quand elles sont importantes et ne peuvent être anticipées, générant de l'incertitude pour les producteurs, les négociants, les consommateurs et les Etats. Cette incertitude peut conduire à des décisions sous-optimales. Les variations de prix qui ne reflètent pas les indicateurs de base du marché sont elles aussi problématiques, car elles peuvent amener à prendre de mauvaises décisions. Derrière les inquiétudes suscitées par la volatilité des prix se cachent des inquiétudes à propos des hausses de prix et derrière les deux, des inquiétudes concernant la sécurité alimentaire pour les consommateurs les plus vulnérables.

La volatilité des prix agricoles mondiaux a été plus grande au cours de la décennie 2000-10 que pendant les deux décennies précédentes. Les prix du blé et du riz ont été encore plus volatiles ces dernières années (2006-2010) que dans les années 1970. Selon l'indice des prix alimentaires de la FAO, les prix mondiaux de nombreux produits agricoles et alimentaires de base ont atteint des sommets historiques pendant la crise des prix des denrées alimentaires de 2008 et de nouveau au début de l'année 2011.

Selon l'état des lieux à moyen terme préparé chaque année conjointement par la FAO et l'OCDE, « Au cours de la prochaine décennie, la moyenne des prix mondiaux des produits de base devrait dépasser celle de la décennie qui a précédé la flambée des prix en 2007-08. Cette prévision s'appuie sur la reprise de la croissance économique, principalement dans les pays en développement, l'augmentation de la demande résultant d'une plus forte production de biocarburants et d'une hausse anticipée des coûts des intrants liés à l'énergie ».

Cette note introductive s'appuie sur les connaissances actuelles ainsi que sur la réflexion et les débats récemment engagés sur le sujet. Elle bénéficie plus spécialement des travaux d'élaboration du rapport pour le G20 intitulé : « Volatilité des prix alimentaires et marchés agricoles : réponses politiques » actuellement en cours¹. Elle ne prétend en aucun cas résumer ni embrasser la diversité des analyses et propositions qui ne manqueront pas de s'exprimer pendant la conférence.

A plus long terme, les experts s'accordent pour dire que d'ici 2050 la demande mondiale de denrées alimentaires devrait faire un bond énorme, de l'ordre de 70 % à 100 %, sous l'effet conjugué de la croissance démographique et d'une demande accrue de protéines d'origine animale résultant de l'augmentation des revenus dans les pays émergents et en développement. La production de biocarburants viendra renforcer cette progression de la demande.

La hausse des prix bénéficiera aux producteurs agricoles, à condition qu'ils soient placés dans des conditions leur permettant d'investir pour produire plus. Mais cette tendance est aussi porteuse de craintes

La hausse des prix bénéficiera aux producteurs agricoles, à condition qu'ils soient placés dans des conditions leur permettant d'investir pour produire plus.

pour les populations pauvres qui consacrent déjà une part importante de leurs maigres revenus à l'alimentation.

Quelle est la probabilité pour que la volatilité demeure dans le futur une caractéristique des marchés agricoles et alimentaires ? Plusieurs facteurs portent à croire que les risques sont grands. Dans un contexte de situation tendue de l'offre et de la demande, responsable de prix plus élevés par rapport aux tendances à long terme, plusieurs facteurs pourraient déclencher de nouveaux épisodes de forte volatilité des prix. Les niveaux de stocks sont faibles et, à moins qu'on ne puisse les augmenter, constituent un facteur majeur de risque. Les liens entre les prix agricoles et ceux du pétrole sont de plus en plus étroits, notamment par le biais des biocarburants, de sorte que la volatilité des prix du pétrole se répercutera de plus en plus sur les marchés agricoles. Les fluctuations des taux de change ont joué un rôle dans les épisodes récents et cela pourrait se renouveler. Les modes de production pourraient être à long terme remis en question par le changement climatique et les événements climatiques extrêmes, tels que la sécheresse et les inondations, pourraient devenir plus fréquents.

Il n'est pas possible de prévoir l'ampleur future des hausses de prix potentielles ou de la volatilité des prix, mais on en sait assez sur les facteurs sous-jacents pour affirmer que les Etats et la communauté internationale doivent s'y préparer.

Inquiétudes pour l'avenir

L'Afrique est particulièrement concernée par la hausse des prix agricoles et la volatilité des prix. En 2010, un quart de la population mondiale a souffert de malnutrition, dont 30 % du total des personnes affectées en Afrique. Le continent doit en outre faire face à une croissance démographique telle qu'une diminution de moitié de la prévalence de la malnutrition à l'horizon 2030 n'empêcherait pas le nombre d'Africains souffrant de la faim d'augmenter significativement. Par ailleurs, près de 60 % de la population subsaharienne vit de l'agriculture, dont au moins 80 % sont essentiellement des petits fermiers exploitant moins de 2 hectares.

Une hausse des prix pourraient donner aux fermiers la possibilité d'augmenter leur production et leurs profits et constituer un signal de marché indiquant la nécessité de produire plus. Mais, dans un contexte de forte volatilité, la crainte d'une chute brutale des prix réduit la capacité et la volonté d'investir des producteurs. Ces producteurs sont très majoritairement des petits exploitants (agriculture familiale) que l'incertitude permanente n'incite pas à s'engager dans une logique de production régulière et programmée de surplus commercialisables. Au Mali par exemple, en 2007-08, l'augmentation du prix à la consommation a été transmise à 100 % aux producteurs, mais ces derniers disposaient de moyens insuffisants pour répondre à une telle incitation.

Du côté des consommateurs, notamment les plus vulnérables dont la part du budget alimentaire atteint parfois les $\frac{3}{4}$ des dépenses du ménage, l'inflation pousse à consommer des aliments de substitution à faible valeur nutritive, à réduire les quantités journalières, à abandonner certaines dépenses de santé et d'éducation,

voire – pour le cas des petits fermiers – à vendre des moyens de production (y compris les animaux reproducteurs pour les agro-pasteurs).

Les travaux de recherche menés par la FAO en Afrique orientale et australe sur l'impact de la hausse des prix 2007-08 révèlent qu'au Malawi, par exemple, une augmentation de 50 % du prix des produits alimentaires entraînait un accroissement de 9,7 % du budget alimentaire, et ce malgré une réduction de 8,5 % de la consommation journalière de maïs. Ainsi, la hausse des prix entraînait plus de ménages vulnérables dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire : + 5,4% de ménages en insécurité alimentaire en Zambie et plus 16 % au Malawi.

Pour les gouvernements des pays importateurs nets de produits alimentaires, des prix exceptionnellement élevés engendrent une détérioration de la balance des paiements et des finances publiques ; à l'accroissement des dépenses d'importation s'ajoute le coût des mesures fiscales d'atténuation des prix aux consommateurs (réduction des tarifs d'importation, subvention aux consommateurs, etc.). Sur la période 2008-2010, trois pays africains figuraient parmi les 10 premiers importateurs mondiaux de riz : le Nigeria au 2ème rang avec 1,8 MT, la Côte d'Ivoire au 8ème rang avec 1 MT et le Sénégal au 10ème rang avec 0,8 MT.

D'un autre côté, des prix exceptionnellement bas découragent durablement la volonté d'investissement des agriculteurs et affectent la sécurité alimentaire des fermiers vulnérables dont une grande part des revenus, essentiellement agricoles, sert à l'achat d'aliments et d'autres services sociaux.

Les pays dont l'économie repose en grande partie sur les exportations de produits agricoles voient s'effondrer leur balance des paiements ainsi que leurs capacités d'investissement et, au bout du compte, leur croissance. C'est la situation vécue au début des années 2000 par bon nombre de pays africains producteurs de coton.

Pour les économies en développement, en particulier pour l'Afrique, la volatilité constitue un double handicap : elle accentue la vulnérabilité des consommateurs et décourage les producteurs d'augmenter leur production.

À la recherche de réponses

Est-il possible de réduire la volatilité des prix et de protéger les consommateurs et les producteurs les plus vulnérables contre ses effets ?

De nombreux facteurs contribuent à la hausse et à la volatilité des prix agricoles, d'où la nécessité d'une combinaison de réponses politiques. Le but n'est pas de supprimer la volatilité des prix agricoles, mais de diminuer l'incertitude et peut-être aussi l'amplitude des variations en lissant les extrêmes. Mais surtout, il faudrait que la volatilité des prix reflète au mieux les indicateurs de base du marché et qu'elle n'émette pas de mauvais signaux à cause du manque d'information ou d'informations erronées, de la spéculation, de la panique ou d'autres facteurs déstabilisants.

Le but n'est pas de supprimer la volatilité des prix agricoles, mais de diminuer l'incertitude.

Les options politiques envisageables peuvent être réparties en deux catégories : celles qui sont susceptibles de réduire la volatilité des prix ou d'en atténuer les effets, et celles qui sont destinées à aider les populations les plus touchées et les plus vulnérables à faire face à ses conséquences.

Pour réduire l'ampleur du phénomène

- ▶ **Information plus complète et plus fiable** sur les productions et les stocks, et plus de transparence des marchés : établissement d'un système d'information sur le marché agricole (AMIS) (Groupe d'information sur les marchés alimentaires mondiaux, Forum de réponse rapide).
- ▶ **Amélioration du fonctionnement des marchés à terme des produits agricoles de base**, afin qu'ils contribuent à réduire la volatilité des cours, aident à diffuser la réalité des prix en évitant ainsi d'exacerber leurs fluctuations.
- ▶ **Promotion de politiques nationales adaptées** : (i) arrêt des politiques nationales responsables de distorsions au niveau de la production et du commerce dans les pays développés et en développement ; (ii) réduction des barrières aux importations, des distorsions au commerce national et régional, renforcement de la discipline sur les restrictions aux exportations, suppression des subventions à l'exportation.
- ▶ **Suppression des prescriptions et des subventions pour la production de biocarburants** à partir de matières premières entrant en concurrence avec les besoins en produits alimentaires et fourragers et créant ainsi des conflits entre alimentation et carburants.

Atténuer les impacts sur les populations les plus vulnérables

À court terme :

- ▶ **Promotion de réserves alimentaires d'urgence** à différents niveaux : local, national et sous-régional. Les réserves alimentaires régionales promues par les organisations économiques régionales en appui aux efforts des Etats (ex : initiative RESOGEST en Afrique de l'Ouest ou le 'Regional Food Reserve Facility' de la SADC) peuvent aider les populations les plus vulnérables.

- ▶ **Mise en place de filets de sécurité** aux niveaux (i) international : facilité financière pour l'importation alimentaire pour les pays en développement ; systèmes d'assurance basés sur le marché pour la gestion des surcoûts des importations alimentaires des pays les plus vulnérables ; (ii) national : filets sociaux pour les consommateurs (subventions aux aliments, transferts en cash) et les producteurs (intrants agricoles).

À long terme :

- ▶ Mécanismes de gestion des risques et de lissage des coûts des importations alimentaires : (i) instruments de gestion des risques au niveau des producteurs (assurances) ; (ii) outils de gestion des risques du prix pour les producteurs basés sur le marché (systèmes de vente à terme ; système de fonds de lissage, etc.) et de réduction de la facture alimentaire pour les pays (système d'achat par contrat à terme et à temps) ; mécanismes internationaux efficaces pour aider les pays en développement à faibles revenus lors des crises des prix alimentaires, notamment une dotation adéquate de financements pour imprévus par les institutions financières internationales.
- ▶ Mesures d'accroissement de la productivité agricole (investissements plus importants et durables dans l'agriculture), de renforcement du marché et des opportunités de revenus non agricoles : (i) investissement dans la Recherche-Développement) ; (ii) investissements structurants : infrastructures de production (irrigation) et de marché ; (iii) création d'opportunités de revenus non agricoles, renforcement des moyens d'accès des ménages les plus vulnérables aux aliments grâce à la réduction de la pauvreté.

Pays les mieux classés en termes de croissance agricole et de progrès accomplis dans la lutte contre la faim

- Plusieurs pays africains enregistrent des progrès notable en matière d'accroissement de la production agricole et alimentaire et de réduction de l'indice globale de la faim (GHI).

Classement par rapport à la croissance agricole

Classement	Pays	Croissance agricole (%)	Change-ment (GHI)
1	Malawi*	5.9	- 11.6
2	Burkina Faso	5.8	- 1.4
3	Bénin*	5.1	- 6.7
4.	Mozambique*	4.7	- 6.7
5	Tchad*	4.6	- 6.4
6	Cambodge*	4.5	- 10.5
7	Laos*	4.2	- 10.2
8	Nigeria*	4.2	- 6.0
9	Guinée	4.2	- 4.4
10	Chine*	4.1	- 5.9
11	Ouganda	4.1	- 3.9
12	Ethiopie*	4.0	- 12.7
13	Guinée-Bissau	4.0	1.5
14	Rwanda	4.0	- 4.2
15	Vietnam*	3.9	- 12.9
16	Soudan*	3.9	- 6.7
17	Tanzanie	3.8	- 1.8
18	Gambie	3.8	0.6
19	Zambie	3.7	0.4
20	Pakistan	3.6	- 3.7
Moyenne pour tous les pays à faibles revenus		3.3	- 4.9

Classement par rapport à l'amélioration du GHI

Classement	Pays	Croissance agricole (%)	Change-ment (GHI)
1	Vietnam*	3.9	- 12.9
2	Ethiopie*	4.0	- 12.7
3	Ghana	3.2	- 12.0
4	Malawi*	5.9	- 11.6
5	Bangladesh	3.5	- 11.2
6	Mozambique*	4.7	- 10.6
7	Cambodge*	4.5	- 10.5
8	Laos*	4.2	- 10.2
9	Djibouti	1.2	- 9.7
10	Nepal	3.0	- 7.8
11	Inde	2.9	- 7.8
12	Niger	3.3	- 7.7
13	Sri Lanka	2.0	- 7.4
14	Guyane	2.6	- 7.1
15	Mauritanie	0.2	- 7.1
16	Bénin*	5.1	- 6.7
17	Soudan	3.9	- 6.7
18	Tchad*	4.6	- 6.4
19	Nigeria*	4.2	- 6.0
20	Chine*	4.1	- 5.9
Moyenne pour tous les pays à faibles revenus		3.3	- 4.9

Sources : Agricultural growth from World Bank (2008), World Development Indicators 2008, Washington, D.C., GHI 2009.

*Pays qui sont parmi les 20 pays les mieux classés à la fois en matière d'amélioration du GHI et de croissance agricole.

Notes : La croissance agricole est équivalente à la valeur ajoutée moyenne pour l'agriculture (taux de croissance annuel en %) de 1990 à 2006. L'amélioration de l'indice de la faim dans le monde (GHI) est calculée en faisant la différence entre le GHI de 1990 (sur la base des données de 1988-92) et le GHI de 2009 (sur la base des données de 2002-2007). Une valeur négative du changement du score GHI indique un progrès dans la lutte contre la faim. Les pays n'ayant pas fourni de valeurs mesurant la croissance agricole pendant quatre ans ou plus sont exclus de l'analyse. Les pays qui ont largement surmonté le problème de la faim (GHI de 1990 et de 2009 inférieur à 5) sont également exclus.

L'indice de la faim dans le monde (GHI)

L'indice de la faim dans le monde (GHI) est un outil conçu et développé par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) pour mesurer et suivre de manière détaillée la prévalence de la faim dans le monde. Le GHI est basé sur une approche pluri-dimensionnelle combinant de manière équivalente trois indicateurs :

1. La proportion de la population sous-alimentée en pourcentage de l'ensemble de la population (indique le nombre de personnes souffrant d'un apport énergétique déficitaire) ;
2. La prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans (indique la proportion d'enfants ayant un poids insuffisant pour leur âge) ;
3. Le taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans (met partiellement en évidence la synergie fatale entre la malnutrition et un environnement insalubre).

L'approche pluridimensionnelle du GHI présente plusieurs avantages. Cet indice permet de regrouper plusieurs facettes de la faim en un seul chiffre, offrant une vue d'ensemble rapide d'une situation complexe. Le GHI prend en compte la situation nutritionnelle de la population dans son ensemble tout en reflétant celle des enfants, l'un des groupes les plus vulnérables pour lequel l'alimentation déficiente en qualité et en quantité peut engendrer des maladies, des retards de croissance, des retards sur le plan

cognitif, voire la mort. De plus, le GHI se base sur des indicateurs calculés de manière indépendante, ce qui réduit les effets des erreurs dues aux techniques d'échantillonnage.

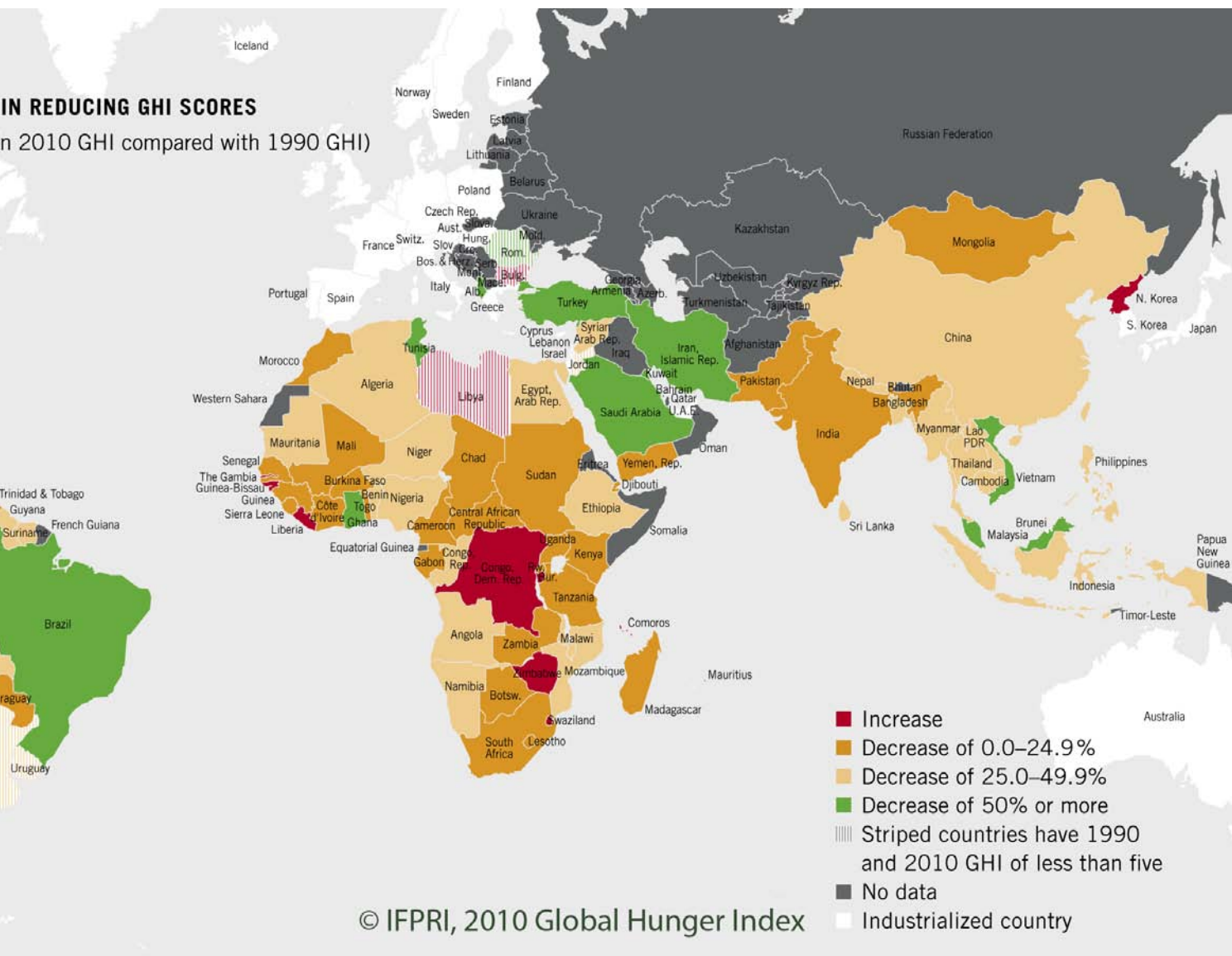
L'indice classe les pays sur une échelle de 0 à 100 points, 0 étant le meilleur score (pas de faim) et 100 le pire, même si aucun des ces extrêmes n'est jamais atteint en réalité. Les valeurs inférieures à 5.0 reflètent un niveau de faim faible. Les valeurs comprises entre 5 et 9,9 reflètent un niveau de faim modéré. Celles comprises entre 10 et 19,9 correspondent à une situation grave. Entre 20 et 29,9 le niveau de faim est alarmant et enfin, les valeurs égales ou supérieures à 30 correspondent à une situation extrêmement alarmante.

Le GHI a pour objectif de susciter une prise de conscience des différences qui existent entre les régions et les pays au regard de la faim et de promouvoir les programmes de lutte contre la faim. Ciblant une large audience (responsables politiques, bailleurs de fonds, organisations non gouvernementales, éducateurs, media et grand public), le GHI fournit un aperçu des facteurs responsables de la présence de la faim dans le monde et permet de mesurer les succès ou les échecs des programmes de lutte contre la faim.



IN REDUCING GHI SCORES

(in 2010 GHI compared with 1990 GHI)



Pourcentage des dépenses des ménages pour la nourriture

- ▶ La hausse des prix des denrées alimentaires pèse lourdement sur le budget des ménages. Les dépenses alimentaires représentent jusqu'à trois-quarts des dépenses des ménages.

Pays	National	Rural	Urbain
Afrique orientale et australe			
Burundi	74	75	48
Ethiopie	66	68	55
Kenya	51	62	40
Malawi	56	45	58
Madagascar	63	75	54
Tanzanie	65	67	54
Rwanda	68	77	49
Ouganda	45	50	34
Zambie	68	74	57
Afrique de l'Ouest			
Burkina Faso	54	59	42
Mali	42	50	34
Niger	60	64	49
Sénégal	51	58	47

Source : Karugia (2009) ; MSU (2010) ; Country welfare monitoring reports.

- ▶ Karugia et al. (2009) : Responding to food crisis in Eastern and Southern Africa: Policy option for national and regional actions. Working Paper N° 27, ReSAKSS-ECA, Nairobi, Kenya, 46 p.
- ▶ MSU (2010) : Food consumption: Cases studies (Burkina Faso, Mali, Niger, Senegal). PRESAO.

Principales sources de nourriture

- L'achat constitue le principal mode d'acquisition des aliments. L'autoconsommation est plus importante en milieu rural.

Pays	Sources	National	Rural	Urbain
Burkina Faso	Achat	62.0	52.0	89.5
	Autoconsommation	38.0	48.0	10.5
Mali	Achat	81.4	70.8	95.5
	Autoconsommation	18.0	28.7	3.9
	Autres	0.6	0.5	0.6
Niger	Achat	72.5	67.0	93.2
	Autoconsommation	27.5	33.0	6.8
Sénégal	Achat	86.7	84.4	88.0
	Autoconsommation	9.0	11.1	7.8
	Autres	4.3	4.5	4.2

Source : MSU (2010)

Réponses politiques africaines


- Face à la flambée des prix, les gouvernements ont mis en place une série des mesures économiques (réduction temporaire des taxes à l'importation, restrictions d'exportation, stocks alimentaires), sociales (filets de sécurités, nourriture contre travail), ainsi que de soutien à la production. Les restrictions sur les exportations se sont révélées nocives et contreproductives. En revanche, les subventions accordées au secteur agricole ont permis d'accroître la productivité du secteur. À titre d'exemple, le gain économique réalisé en 2009 au Burkina Faso était cinq fois plus élevé que le montant de la dépense publique engagée.

Afrique de l'Ouest

Pays	Mesures économiques				Protection sociale				Soutien à la production
	Réduction / suspension temporaire taxes importation	Stocks alimentaires	Restriction exportations	Contrôle de prix / subventions	Transfert cash	Nourriture contre travail ou travail contre cash	Coupons alimentaire	Cantine scolaire	Subvention intrants, crédits
Bénin		X		X				X	X
Burkina Faso	X	X	X	X					X
Cap-Vert						X			X
Côte d'Ivoire	X								X
Gambie	X			X					X
Ghana					X		X	X	X
Guinée	X	X		X				X	X
Guinée-Bissau	X			X				X	X
Liberia	X		X		X	X		X	X
Mali	X	X	X	X		X		X	X
Mauritanie		X		X		X		X	X
Niger	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Nigeria	X	X	X		X			X	X
Sénégal	X			X		X		X	X
Sierra Leone			X			X		X	X
Tchad	X		X	X		X	X		X
Togo			X	X					X

Sources : World Bank (2008) ; CEDEAO/CILSS (2008) ; FAO/FEWS NET/WFP (2008) ; MSU (2010).

 Créant probablement des problèmes à une sécurité alimentaire durable en fonction de leur durée et cibles ;

 Occasionnant très probablement des problèmes pour une sécurité alimentaire durable et/ou créant de sérieux problèmes aux pays voisins et au marché régional.

Afrique orientale et australe

Pays	Consommateurs						Production locale				Mesures fiscales	
	Réduction des taxes sur les grains	Contrôle des prix / subventions	Transfert cash	Nourriture contre travail	Coupons alimentaires	Cantine scolaire	Accroître l'offre en utilisant les stocks	Subventions intrants	Augmentation des prix garanties aux producteurs	Incitations à la production (crédit)	Baisse des taxes import	Restrictions export
Burundi	x		x	x	x	x						
Iles Comores												
Congo (RDC)		x										
Djibouti	x											
Egypte				x		x						x
Eritrée		x	x	x								
Ethiopie	x						x					x
Kenya	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Libya				x	x	x						
Madagascar	x											
Malawi			x					x				x
Ile Maurice		x										
Ouganda												
Rwanda		x										
Seychelles												
Soudan	x						x					
Swaziland												
Tanzanie	x				x		x					x
Zambie	x						x					x
Zimbabwe		x	x			x						

Source : Karugia et al. (2009) : Domestic policies aimed at consumers and producers, November 2008.



Créant probablement des problèmes à une sécurité alimentaire durable en fonction de leur durée et cibles ;



Occasionnant très probablement des problèmes pour une sécurité alimentaire durable et/ou créant de sérieux problèmes aux pays voisins et au marché régional.

Mesures proposées pour augmenter la production agricole

Appui en intrants pour la production agricole			Soutien à la fertilité des sols et à la gestion des terres		Développement des ressources en eau		
Subventions aux intrants	Développement du marché des intrants	Mécanisation et équipement agricole			Réhabilitation et développement des systèmes d'irrigation	Collecte de l'eau	
Burkina Faso	Bénin	Madagascar	Gambie	Burundi	Bénin	Mali	Burundi
Cameroun	Burkina Faso	Mali	Ghana	Djibouti	Burkina Faso	Mauritanie	Djibouti
Ethiopie	Burundi	Mauritanie	Madagascar	Ethiopie	Burundi	Niger	Ethiopie
Gambie	Cameroun	Mozambique	Mali	Ghana	Iles Comores	Sao Tomé et Príncipe	Ghana
Madagascar	Congo (RDC)	Niger	Mauritanie	Liberia	Côte d'Ivoire	Sénégal	Malawi
Malawi	Côte d'Ivoire	Ouganda	Niger	Madagascar	Djibouti	Sénégal	Ouganda
Mauritanie	Djibouti	Rwanda	Sénégal	Malawi	Ethiopie	Somalie	
Niger	Ethiopie	Sénégal	Sierra Leone	Mauritanie	Gambie	Swaziland	
Tanzanie	Gambie	Sierra Leone	Togo	Niger	Ghana	Tanzanie	
	Ghana	Tanzanie	Zambie	RCA	Liberia	Zambie	
	Guinée	Togo	Zimbabwe	Sénégal	Madagascar	Zimbabwe	
	Lesotho	Zimbabwe		Zimbabwe	Malawi		
	Liberia						
	RCA						
9 pays	26 pays		11 pays	12 pays	22 pays		6 pays

Soutien à la réduction des pertes après récolte et à l'amélioration des activités en aval

Infrastructures de stockage et réduction des pertes post-récolte			Transformation et valeur ajoutée	
Burkina Faso	Guinée	Ouganda	Côte d'Ivoire	
Burundi	Lesotho	Rwanda	Djibouti	
Iles Comores	Liberia	Sénégal	Gambie	
Congo (RDC)	Madagascar	Sierra Leone	Ghana	
Côte d'Ivoire	Malawi	Somalie	Lesotho	
Gambie	Mali	Tanzanie	Liberia	
RAC	Mauritanie	Togo	Mali	
	Niger		Mauritanie	
			Niger	
			Sao Tomé et Príncipe	
			Somalie	
22 pays			11 pays	

Source : FAO (2009), Viatte & others: Responding to the food crisis: synthesis of medium-term measures proposed in inter-agency assessments.

Mesures de soutien pour la gestion durable des ressources

Soutien global à GRN	Diversification /Haute valeur/ Horticulture		Agriculture de conservation	Gestion intégrée des nuisibles	Jardins potagers / périurbains
Burkina Faso Djibouti Malawi Ouganda	Burundi Djibouti Ghana Kenya Lesotho Liberia RAC	Madagascar Malawi Niger Ouganda Sao Tomé et Príncipe Swaziland	Lesotho Malawi Mozambique RAC Swaziland Zambie Zimbabwe	Ouganda	Gambie Madagascar Zambie Zimbabwe
4 pays	13 pays		7 pays	1 pays	4 pays

Soutien aux intrants pour la production animale et la pêche

Soutien à l'élevage				Soutien à l'aquaculture / pêche	
Soutien au marché des denrées alimentaires	Soutien aux animaux de reproduction		Soutien aux services vétérinaires		
Cameroun Côte d'Ivoire Djibouti Ethiopie Kenya Mauritanie Niger Sénégal Somalie Togo	Cameroun Iles Comores Côte d'Ivoire Gambie Ghana Kenya	Lesotho Liberia Mauritanie Ouganda Sénégal Togo	Bénin Cameroun Djibouti Ghana Kenya Liberia	Madagascar Niger Ouganda Sénégal Togo	Cameroun Iles Comores Côte d'Ivoire Djibouti Gambie Ghana Liberia Mozambique Ouganda Togo
10 pays	12 pays		11 pays		10 pays

Mesures non commerciales de stabilisation des prix et mesures d'amélioration du marché

Mesures de stabilisation du marché et des prix	Informations sur les marchés			Développement des infrastructures commerciales (ponts, routes, etc.)	
Burkina Faso Iles Comores Congo (RDC) Côte d'Ivoire	Madagascar Malawi Mauritanie Sierra Leone Zambie	Burkina Faso Iles Comores Congo (RDC) Côte d'Ivoire Gambie	Lesotho Madagascar Mauritanie Ouganda Sierra Leone Swaziland	Congo (RDC) Côte d'Ivoire Djibouti Ethiopie Gambie Ghana Lesotho Liberia	Mali Mauritanie Ouganda RCA Sao Tomé & Príncipe Somalie Zambie
9 pays	11 pays			15 pays	

La fluctuation des prix alimentaires en 2007-08 : Impact et politiques en Afrique orientale et australe

	Politique	Impact	Conséquences indésirables et effets indirects
Politiques commerciales	Baisse des tarifs d'importation	Compenser l'augmentation des prix alimentaires / augmenter la disponibilité des biens alimentaires	Perte de recettes pour le gouvernement
	Prévoir des allègements fiscaux pour les importateurs	Compenser l'augmentation des prix alimentaires / augmenter la disponibilité des biens alimentaires	Perte de recettes pour le gouvernement
	Garantie d'emprunt ou taux d'intérêt de l'emprunt subventionné	Fournir aux entrepreneurs un financement adapté en cas d'encadrement du crédit par les banques	N'aura pas forcément pour résultat le partage des risques entre les entrepreneurs et l'Etat
	Taxes à l'exportation ou interdiction	Compenser l'augmentation des prix alimentaires / augmenter la disponibilité des biens alimentaires	Réduction des mesures d'incitation favorables aux producteurs; gain exceptionnel pour le secteur public
Politiques fiscales	Supprimer la TVA	Compenser l'augmentation des prix alimentaires	Perte de recettes pour le gouvernement
	Diminuer l'impôt sur le revenu	Maintien du pouvoir d'achat	Perte de recettes pour le gouvernement
Régulation du marché	Stockage et distribution progressive des biens alimentaires entreposés au préalable	Diminuer le niveau des prix alimentaires nationaux lorsque les biens alimentaires sont échangés en dessous des prix du marché.	Coût élevé des opérations affectant le marché libre, la régulation pourrait compresser le secteur privé ou augmenter la volatilité des prix
Mesures sociales	Aide alimentaire (non ciblée)	Accroître l'accès aux biens alimentaires si l'approvisionnement n'est pas suffisant	Coûts budgétaires faibles, l'aide peut-être détournée vers des biens de consommation indésirables
	Subventions générales aux biens alimentaires	Maintenir le pouvoir d'achat des consommateurs	Poids fiscal élevé ; les subventions générales aux biens alimentaires sont une option politique à court terme
	Subventions sélectives aux biens alimentaires	Maintenir le pouvoir d'achat des populations pauvres et vulnérables	Poids fiscal élevé
	Cash/nourriture contre le travail	Augmenter les liquidités des bénéficiaires	Pourrait remplacer d'autres activités si les salaires relatifs aux travaux publics ne sont pas établis clairement
Mesures de protection	Subventions générales aux intrants	Augmenter la réponse à la demande d'approvisionnement et la disponibilité des biens alimentaires	Poids fiscal élevé; remplace les ventes commerciales
	Subventions sélectives aux intrants	Aider les bénéficiaires à améliorer leur approvisionnement en nourriture	N'est pas tenable sur le long terme;
Services financiers	Subvention unique aux institutions financières rurales	Réduire les coûts fixes des services bancaires dans les zones rurales;	N'aura pas forcément pour résultat le partage des risques entre banques / Etat
	Subventions aux taux d'intérêt	Augmenter les taux d'épargne /crédit	N'aura pas forcément pour résultat le partage des risques entre banques / Etat
	Comptes d'épargne innovants	Améliorer l'accès aux services financiers et au crédit	Pas applicable

Source : FAO, Rapsomanikis G., 2009: The 2007–2008 food price episode: Impact and policies in Eastern and Southern, 128 p.

Capacité à cibler et mettre en place des politiques de manière contracyclique	Contraintes et conditions qui déterminent leur efficacité
Politique simple et directe qui peut être renforcée ou restreinte	Le montant des tarifs initiaux doit être assez élevé, réduction des tarifs sur les biens alimentaires consommés par les pauvres.
Politique simple et directe qui peut être renforcée ou restreinte	Etroite coopération entre l'Etat et les entrepreneurs privés
Politique simple et directe qui peut être renforcée ou restreinte	Etroite coopération entre l'Etat et les entrepreneurs privés
Politique simple et directe qui peut être renforcée ou restreinte	Mise en application et contrôle efficace aux frontières
Politique simple et directe qui peut être renforcée ou restreinte	Le système de TVA est en place ; Le secteur du commerce de détail est compétitif et fonctionne bien, réduction des taxes sur les biens alimentaires consommés par les pauvres.
Politique simple et directe qui peut être renforcée ou restreinte	Les pauvres ne participent pas à l'économie formelle.
Le renforcement ou la restriction de cette politique implique des coûts importants en termes de stockage et de travail administratif.	Règles transparentes guidant l'intervention de l'Etat ; consultation plus importante avec le secteur privé ; interventions ciblées avec la distribution de céréales entrant dans la transformation des biens alimentaires typiquement consommés par les pauvres.
Politique simple et directe qui peut être renforcée ou restreinte	
Difficile à réduire ou éliminer complètement	La nourriture est disponible de telle sorte que les subventions ne poussent pas les prix vers la hausse.
Relativement facile à étendre ou à réduire en changeant la valeur des virements et les critères d'éligibilité ; difficile à éliminer 100 %	La nourriture est disponible de telle sorte que les subventions ne poussent pas les prix vers la hausse; système ciblé bien conçu.
Facile à étendre ou à réduire	Projets de travaux publics faisables et investissements possibles si besoin est.
Difficult to scale down or remove completely	Les intrants sont disponibles de telle sorte que les subventions ne poussent pas les prix vers la hausse.
Relativement facile à étendre ou réduire en changeant la valeur des transferts et les critères d'éligibilité; difficile à éliminer 100 %	Les intrants sont disponibles de telle sorte que les subventions ne poussent pas les prix vers la hausse; system ciblé bien conçu.
Pas applicable	Étroite collaboration entre l'Etat et les banques.
Easy to scale up and phase down	Étroite collaboration entre l'Etat et les banques ; secteur bancaire rural compétitif
Pas applicable	Étroite collaboration entre l'Etat et les banques ; secteur bancaire rural compétitif

Mesures de protection proposées par les pays

Mesures de protection basées sur les aliments	Mesures de protection basées sur le cash	Distribution ciblée d'intrants agricoles		Santé et alimentation
Burkina Faso	Burundi	Burkina Faso	Liberia	Burkina Faso
Burundi	Ethiopie	Burundi	Malawi	Iles Comores
Iles Comores	Lesotho	Cameroon	Mozambique	Côte d'Ivoire
Côte d'Ivoire	Liberia	Iles Comores	Niger	Liberia
Ethiopie	Malawi	Côte d'Ivoire	RCA	Madagascar
Gambie	Mauritanie	Congo (RDC)	Rwanda	Malawi
Ghana	Sénégal	Ethiopie	Sao Tomé et Príncipe	Mauritanie
Guinée	Ouganda	Gambie	Sénégal	Ouganda
Lesotho		Ghana	Somalie	Sénégal
Liberia		Guinée	Swaziland	Somalie
Madagascar		Guinée-Bissau	Tanzanie	
Malawi		Kenya	Togo	
Mauritanie			Zimbabwe	
RAC				
Sénégal				
15 pays	8 pays	25 pays		10 pays

Source : FAO (2009), Viatte et al. : Responding to the food crisis: synthesis of medium-term measures proposed in inter-agency assessments.

Carburants verts : Entre opportunités et risques pour la sécurité alimentaire

- ▶ Plusieurs pays africains se sont dotés de politiques de développement des biocarburants. De gros investissements nationaux mais surtout étrangers se portent sur le secteur. Promouvoir la cohérence des politiques alimentaires et bioénergétiques est un défi majeur.

Politiques nationales de développement des biocarburants

Pays	Produit	Substrats	Objectifs et incitations
Sénégal	Biodiesel	Jatropha curcas	<p>Objectifs quantifiés (2007 - 2012)</p> <p>a) 1 190 millions de litres d'huile ;</p> <p>b) 1 134 millions de litres d'huile raffinée ou de biodiesel pour une demande total de type biodiesel estimé à 1 095,5 millions de litres en 2007 ;</p> <p>c) 321 000 ha de terres à emblaver à raison de 1 000 ha par communauté rurale.</p> <p>Mesures incitatives</p> <p>a) Création d'une société anonyme d'exploitation de la filière biocarburant avec 40 % du capital aux sociétés étrangères ;</p> <p>b). Prix au producteur garanti et suffisamment rémunérateur pour susciter l'intérêt des paysans ;</p> <p>c) Encadrement et assistance en intrants agricoles et techniques garantis aux producteurs par les promoteurs.</p>
Nigeria	Bioéthanol Biodiesel	Canne à sucre, sorgho, manioc Jatropha curcas	<p>Objectifs</p> <p>a) Approbation du taux d'incorporation de 10 % pour l'éthanol et de 20 % pour le biodiesel, en vue de créer la demande nationale ;</p> <p>Projection : Production de 100 % du biocarburant localement consommé d'ici 2020, soit 2 milliards de litres et 900 millions de litres, respectivement pour l'éthanol et le biodiesel.</p> <p>Mesures incitatives</p> <p>a) Désignation/classification officielle du biocarburant comme un secteur industriel allié à l'agriculture ;</p> <p>b) Mesures fiscales : réduction, exemption de taxes, TVA pour 10 ans ;</p> <p>c) Création d'une commission énergie de biocarburant (Biofuel Energy Commission) chargée de la gestion de l'industrie en relation avec les ministères</p> <p>d) Réglementation des importations qui devraient se faire à travers la Commission ;</p> <p>e) Création d'une agence de recherche sur les biocarburants.</p>
Mali	Biodiesel	Jatropha curcas	<p>Objectifs quantifiés (2008 - 2023)</p> <p>a) Taux de remplacement du gasoil ou du DDO par l'huile de Jatropha curcas 2008 - 2013 : 10 % 2014 - 2018 : 15 % 2018 - 2023 : 20 % ;</p> <p>b) 25 millions de litres d'éthanol par an pendant la période.</p> <p>Mesures incitatives</p> <p>a) Création d'une agence de développement des biocarburants.</p>

Sources : NNPC/Nigeria (2007) ; Mali (2008) ; MDRA/Sénégal (2007)

Réserves alimentaires

- ▶ De longue date, les réserves alimentaires, villageoises, locales et nationales sont au cœur des stratégies de gestion des crises alimentaires. Certains stocks jouent un rôle de stabilisation/régulation des prix sur les marchés locaux. Depuis dix ans, certaines régions cherchent à se doter de réserves régionales.

Quelques exemples de réserves alimentaires en Afrique de l'Ouest

Pays	Structure nationale en charge de la réserve alimentaire		Stock National de Sécurité (SNS) en tonne*		Réserve Stratégique**	Capacité nationale stockage (tonne)
	Création	Nom	Stock physique théorique	Réserve financière		
Burkina Faso	1971	Office National des Céréales du Burkina Faso (OFNACER) puis Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaires (SONAGESS, 1992)	35 000	23 000	10 000	98 100
Mali	1965	Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM)	35 000	25 000	20 000	160 000
Mauritanie	1975	Office Mauritanien des Céréales (OMC), puis disparition en 1982 et remplacement par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)	-	-	-	17 000
Niger	1970	Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN)	80 000	30 000	80 000 ***	155 000
Sénégal	1960	Office Sénégalais pour la Commercialisation de l'Arachide (ONCAD), puis Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) établi en 1994	-	-	-	88 000
Nigeria	2007	Nigeria Food Reserve Agency (NFRA)	Objectif : 5 % des productions nationales ****	-	-	300 000

Sources : WFP-NEPAD (2004). Food security and reserves systems in Africa. NEPAD study, 77 p.; Tankari (2010); CILSS (2011); Corporate Nigeria (2010). The business, Trade and Investment Guide 2010/2011

* Système national de stockage (SNS) sous la co-gestion des Etats et de leurs partenaires ;

** Exclusivement sous la gestion de des Gouvernements

*** En 2010, il a atteint un niveau de 105 000 tonnes.

**** 110 000 tonnes stockés en 2010.

RESOGEST : Un réseau régional des stocks alimentaires en Afrique de l'Ouest

Contexte

Les situations d'urgence appellent souvent la constitution et l'utilisation de stocks nationaux de sécurité, destinés à garantir l'accès des populations aux vivres en cas de situation d'insécurité alimentaire. Certains pays sahéliens y ont recouru à de nombreuses reprises suite à un déficit céréalier ou dans une situation résultante d'une catastrophe naturelle. D'autres n'en disposent même pas et font recours à des importations massives et coûteuses.

Conscients de cette situation, les Etats sahéliens, le CILSS et les partenaires au développement ont beaucoup investi ces 20 dernières années pour prévenir les crises alimentaires.

Au niveau régional, la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS ont mis en place des politiques et stratégies (ECOWAP, PAU, CSSA).

Au niveau national, l'estimation de la production agricole, le suivi des marchés, l'identification précoce des zones à risque et des populations vulnérables, la constitution des stocks de sécurité alimentaire, sont entre autres les mesures prises pour atténuer les crises alimentaires. Ainsi, la gestion des stocks de sécurité a été confiée à des offices céréaliers dont certains ont été transformés en société d'Etat. Ces sociétés d'Etat, Commissariats ou Offices chargés de la gestion des stocks de sécurité sont liés à l'Etat par des contrats-plan. Ceci a amené certains Etats à la création de leurs propres stocks dénommés « stocks d'intervention ».

Plusieurs années après leur création, ces Sociétés ou Offices rencontrent d'énormes difficultés pour mobiliser les fonds nécessaires au financement de ces stocks.

Par ailleurs, ces structures (publiques ou privées) souffrent d'un manque de ressources nécessaires à la coordination des actions dans la gestion des stocks alimentaires.

Avec la variation de la production agricole, la région sahélienne est confrontée pratiquement tous les ans à une situation où zones excédentaires et déficitaires coexistent sur l'échiquier régional. Les changements climatiques vont sans doute accentuer cette tendance, avec une saison des pluies qui peut être très hétérogène en fonction des zones, une zone « ouest sahel » sèche et une zone « est sahel » plus arrosée. Le paradigme disant que la saison peut-être uniformément mauvaise ou bonne sur l'ensemble de la région Sahel ne tient plus et les échanges de céréales entre zones est d'autant plus important pour réduire l'insécurité alimentaire et construire les marchés.

La problématique a fait réfléchir les acteurs régionaux sur la pertinence d'un réseau des Sociétés, Commissariats ou Offices au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Ce Réseau, baptisé RESOGEST, se voudrait une agence intergouvernementale, supranationale, de droit public et sans but lucratif, qui ne se substitue pas aux Offices et Sociétés relevant de chaque Etat, ni ne les duplique.

Les informations de cette note constituent uniquement des propositions d'éléments pour la mise en place du RESOGEST. Elles ont pour base les documents discutés à Dakar à l'occasion de la réunion des Responsables des sociétés, offices, commissariats et autres structures chargés de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest en février 2010.

Qu'en est-il aujourd'hui de cette dynamique?

Deux réunions se sont tenues, à Niamey en juillet 2007 et à Bamako en juin 2008, avec les résultats suivants :

- ▶ L'adhésion de l'ensemble des acteurs (décideurs, partenaires, société civile).
- ▶ L'organisation d'une mission de plaidoyer des Offices (OPVN/Niger, CSA/Sénégal, OPAM/Mali, ONASA/Bénin, SONAGES/Burkina Faso, CSA/Mauritanie) dans chacun de ces pays, du 22 février au 26 mars 2009.

Ces travaux préliminaires ont mis en évidence :

- ▶ Une disparité dans la nature des structures ;
- ▶ Une insuffisance de solidarité entre les pays en cas de crise alimentaire ;
- ▶ Une diversité des expériences en matière de gestion ;
- ▶ D'énormes possibilités d'échanges dans la région ;
- ▶ La nécessité d'une réelle volonté de promouvoir une solidarité régionale agissante en matière de gestion de la sécurité alimentaire.

Les 24 et 26 février 2010 à Dakar, la réunion des responsables des Sociétés, Commissariats, Offices chargés de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire a permis des avancées conséquentes pour l'initiative REOGEST. Deux résultats majeurs ont été enregistrés : l'adoption et la validation du texte constitutif du RESOGEST d'une part, et l'adoption d'un cadre de coopération et d'échanges pour la mise en place d'un stock régional alimentaire d'autre part. Le Forum du CSAO sur la solidarité régionale face aux crises alimentaires (Accra, décembre 2010) a permis d'approfondir ces idées. La Réunion du RPCA en avril 2011 a fait le point sur le progrès réalisé dans la mise en œuvre de l'initiative RESOGEST.

Objectifs

- ▶ Assurer une disponibilité constante d'un stock de produits alimentaires pour les interventions d'urgence au niveau régional ;
- ▶ Renforcer les capacités des structures nationales de gestion des stocks ;
- ▶ Faciliter les échanges des disponibilités des vivres entre Offices d'une part, et entre les Offices et les particuliers, d'autre part ;
- ▶ Rendre disponible pour les offices, une information de qualité sur les stocks publics, les stocks privés, les stocks paysans, les appels d'offre ainsi que les prix des marchés.

Arrangements institutionnels

Les éléments constitutifs sont encore en discussion et ne constituent en aucun cas la forme définitive que prendra le Réseau. Toutefois, un certain nombre de propositions concernant les arrangements institutionnels et organisations a été mis sur la table et des recommandations ont également été formulées par ses membres.

• Ancrage institutionnel

Le RESOGEST est conçu pour jouer un rôle complémentaire à celui joué par les structures nationales des pays déjà engagés dans des processus d'intégration régionale comme la CEDEAO, le CILSS ou l'UEMOA. Dès lors, plutôt que d'ériger le Réseau comme une organisation régionale à part entière, il serait plus judicieux de le considérer en tant que bras ouvrier de l'une de ces institutions régionales, qui dans leur ensemble, comporte un volet essentiel lié aux questions de sécurité alimentaire. Il a donc été proposé que le Réseau soit une entité légère avec deux liens (lien organique avec la CEDEAO et lien fonctionnel avec le CILSS). Il a été recommandé d'impliquer les collectivités locales et les organisations de producteurs à la vie du réseau.

- **Fonctionnement**

Le réseau sera doté d'instance décisionnelle (le Conseil des Ministres chargés des questions de sécurité alimentaire), consultative (le Comité des Directeurs Généraux des Sociétés et Offices chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire) et décisionnelle (l'Unité de Coordination et de Gestion). Il a été proposé que le CILSS, bras technique de la CEDEAO anime le réseau compte tenu du protocole d'accord de coopération signé entre les deux institutions en 2006.

Il a été suggéré de créer un lien d'échange entre ces structures à travers les NTIC (site web avec des informations/bases de données). A cet effet, il a été demandé au CILSS de négocier avec la CEDEAO et l'UEMOA en vue de déterminer les modalités et mécanismes de mobilisation des ressources financières nécessaires au fonctionnement du réseau. D'ores et déjà, l'UEMOA a exprimé son souhait de collaborer dans ce sens.

- **Cadre de coopération**

Les éléments du cadre de coopération pour la constitution d'un stock alimentaire régional consistent en :

- ▶ Libérer 5% de leur stock de sécurité alimentaire au profit du stock régional alimentaire. Les pays devront en tenir compte dans leurs politiques de reconstitution du stock national de sécurité alimentaire ;
- ▶ Réduire au minimum toute action qui, par elle-même, provoquerait des entraves à la libre circulation des produits agricoles et alimentaires entre les Etats et intra-Etats ;
- ▶ Utiliser tous les moyens disponibles (humains, matériels, logistiques et financiers) avec l'appui de leurs partenaires pour la mobilisation et l'acheminement des stocks ;
- ▶ S'informer mutuellement sur les délais entre le constat des besoins alimentaires, leur fourniture et les principales caractéristiques de l'organisation logistique à mettre en œuvre.

- **Outils et produits du Réseau**

Le Réseau sera doté d'un Stock Régional de Sécurité et d'un Système d'Information qui constitueront les clés de voûte du dispositif à mettre en place.

Le stock régional de sécurité alimentaire

Il faut garder présent à l'esprit le fait que la plupart des Etats ont déjà leur stock national jugé suffisant – même si c'est en théorie – pour prendre en charge ses populations en difficulté. Pour ne pas dupliquer les stocks nationaux, le Stock Régional de Sécurité pourrait être un stock destiné à être utilisé uniquement dans le cas où l'envergure d'une crise alimentaire surpasse les capacités d'intervention d'un Etat. Au démarrage, le Stock Régional sera donc conçu comme un stock d'appoint destiné à soutenir les efforts des Etats confrontés à de graves crises alimentaires. A terme, les ambitions de ce stock pourront être étendues en conformité avec l'esprit d'une intégration régionale plus approfondie vers laquelle les Etats tendent actuellement sur la plupart des questions économiques et sociales. Une fois le plafond déterminé, il conviendra de répartir le Stock Régional de Sécurité Alimentaire entre un stock physique (la Réserve Alimentaire Régionale) et un stock financier (le Fonds Régional de Sécurité Alimentaire). L'appui que le Réseau aura à apporter pourra alors, selon les cas, être en nature (vivres prélevés sur la Réserve alimentaire régionale) ou en espèce (prélèvement effectué sur le Fonds régional de sécurité alimentaire). A titre indicatif, le stock physique pourrait représenter jusqu'à 75 % du stock global, comme c'est le cas dans certains pays du CILSS.

- **La Réserve alimentaire régionale**

Il a été proposé que les pays constituent un stock physique minimal, environ 5 % du stock national qui sera mobilisable pour la constitution du stock régional alimentaire. Ce stock sera constitué en priorité à partir des productions des pays de la sous-région en vue d'assister le marché dans son rôle de transfert des excédents des zones excédentaires vers les zones

déficitaires. Les achats seront effectués par le biais d'appels d'offre adressés en priorité aux produits originaires de la sous région ou s'approvisionner auprès des Offices et sociétés membres.

- **Le Fonds régional de sécurité alimentaire**

La constitution d'une telle réserve répond essentiellement au souci de limiter les coûts et manutention. Il a été proposé que ce fonds soit géré par l'Unité de coordination et de gestion suivant les mêmes modalités que cette la Réserve alimentaire régionale.

Le système d'information

Le Réseau sera doté d'un système d'information lié aux différents systèmes déjà existants sur le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : le dispositif régional de prévention et de gestion des crises alimentaires (PREGEC), les systèmes d'information des marchés (SIM), les systèmes d'information sur les marchés à bétail (SIMB), les systèmes d'alerte précoces (SAP), le projet pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN), le système d'information agricole (AGRIS selon l'acronyme anglais), le RESeau des Systèmes d'Information de Marchés de l'Afrique de l'Ouest (RESIMAO), etc. Les informations collectées et diffusées devraient établir un solide lien de partenariat entre les Offices, entre les Offices et les Organisations des producteurs qui détiennent des stocks communautaires, et entre les Offices et les acteurs privés du marché.

Enseignements tirés

D'ores et déjà, l'ensemble des acteurs adhèrent au processus de mise en place du RESOGEST. A cet effet, il est impérieux d'accélérer les procédures de mise en réseau, eu égard à la nécessité de mise en place d'un dispositif approprié pouvant garantir aux pays membres une réponse de qualité, en cas de crise, dans un contexte international de plus en plus difficile.

Feuille de route

- **Engagement politique**
 - ▶ Validation du cadre conceptuel et organisationnel du RESOGEST par les instances décisionnelles des organisations régionales (CILSS, UEMOA et CEDEAO) ; au préalable : finalisation de note portant sur l'organisation et le fonctionnement du RESOGEST.
- **Actions prioritaires**
 - ▶ Conduire des études complémentaires porteraient notamment sur l'évaluation et la cartographie des infrastructures de stockage existantes dans la région, ainsi que des analyses de faisabilité, de coût d'opportunité ;
 - ▶ Mettre en place un embryon de réserve : Bâti autour d'une structure régionale légère liée à la CEDEAO et appuyée par le CILSS et sur une mise à disposition de 5 % des stocks nationaux de sécurité alimentaire au profit du stock régional (> expérience pilote).
- **Financement**
 - ▶ Capitaliser sur le fonds existant au sein de la CEDEAO pour construire le volet financier du RESOGEST. Au préalable, les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA devraient s'engager pour le financement des actions prioritaires de démarrage du RESOGEST.
- **Communication et Plaidoyer politique**
 - ▶ Portée par les organisations régionales, cette activité de communication et de lobbying bénéficiera de l'appui du CSAO et d'autres institutions (NEPAD, CNUCED).
- **Réseautage et renforcement des capacités**
 - ▶ Renforcer l'information des acteurs et de les impliquer dans les réflexions en cours (> formalisation d'un Réseau d'échange d'expériences sud-sud.)

Mécanisme régional de réserve alimentaire de la SADC

Contexte

Le débat autour de la nécessité de mettre en place une réserve alimentaire régionale se poursuit au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) depuis les années 1980. Certains gouvernements d'Afrique australe ont constitué des réserves stratégiques de céréales pour faire face aux épisodes de crise alimentaire et pour garantir la stabilité des prix des denrées. Au début de l'année 2000, des actions concrètes ont été prises pour déterminer la nature, le niveau et les modalités d'un éventuel mécanisme de réserve alimentaire stratégique au niveau régional. La SADC a décidé en 2001 d'élaborer un Cadre Stratégique de préparation aux catastrophes visant à « renforcer les capacités à fournir rapidement des vivres aux populations en situation d'urgence tout en limitant les perturbations sur la croissance agricole et le développement à long terme ». Les trois piliers du cadre étaient composés de : i) un système d'alerte précoce et de suivi, ii) un système de suivi de la vulnérabilité (pour identifier les populations et les régions les plus exposées et faire le suivi des moyens d'existence, de la vulnérabilité et de la cartographie de la pauvreté) et iii) un Mécanisme régional de réserve alimentaire (RFRF). En 2003, le Secrétariat de la SADC a reçu l'appui de la Banque mondiale pour élaborer ce mécanisme.

L'année suivante, afin d'élaborer le mécanisme sur la base des leçons tirées, deux séries d'études de cas ont été commandées : la Banque mondiale a étudié des exemples de réserves nationales au Malawi, en Tanzanie et en Zambie, tandis que le NEPAD faisait un bilan du fonctionnement des systèmes de réserves alimentaires sur un échantillon de huit pays du Sahel, de l'Afrique de l'Est et du Sud et de la Corne de l'Afrique. A la suite de ces études, des recommandations concernant la création et la mise en œuvre du RFRF ont été formulées.

En 2006, le Secrétariat de la SADC a demandé à des consultants d'élaborer un cadre pour la gestion et le fonctionnement technique du mécanisme, ainsi qu'un projet de protocole d'accord proposant des dispositions juridiques et les rôles respectifs des Etats membres de la SADC. Ce processus n'est pas encore terminé et la phase de faisabilité n'a pas démarré l'année dernière comme initialement prévu .

Objectifs

Le RFRF aura pour but de prévenir et anticiper les impacts négatifs et les chocs futurs en matière de sécurité alimentaire. Il viserait plus spécifiquement à :

- ▶ Stabiliser l'approvisionnement en céréales vivrières ;
- ▶ Stabiliser les prix aux producteurs en faisant des stocks en période de baisse des prix et en les mettant sur le marché en période d'inflation ;
- ▶ Protéger et accroître les prix aux producteurs ;
- ▶ Éviter les hausses brutales des prix de détail des denrées pour le consommateur en période de pénurie, en puisant dans la réserve de céréales ;
- ▶ Garantir un approvisionnement suffisant en céréales de base dans les Etats membres de la SADC.

Arrangements institutionnels

• Organisation

L'étude du NEPAD a suggéré que le mécanisme devrait comprendre une réserve physique, un dispositif financier et un outil d'assurance contre les risques pour aider les agriculteurs en cas de catastrophes conduisant au problème de sécurité alimentaire.

Parmi les principaux dispositifs institutionnels proposés figurent :

- ▶ La création de réseaux régionaux de sécurité alimentaire au sein des zones traditionnelles de commerce et d'entreposage ;
- ▶ Un recours maximum à la production locale pour approvisionner les marchés locaux et les programmes de filets de sécurité ;
- ▶ Des procédures de gestion et de comptabilité pour les réserves physiques et financières ;
- ▶ Une claire définition de l'autorité de gestion et des procédures décisionnelles ;
- ▶ La mise en place de politiques et procédures claires, appliquées de façon stricte pour garantir la transparence, l'obligation de rendre des comptes et la bonne gouvernance.

• Niveau et composition de la réserve

Le RFRF devrait stocker l'équivalent de 500 000 tonnes de céréales, dont les trois quarts en nature (céréales stockées dans la réserve physique) et un quart sous forme de fonds (provenant du dispositif financier). Parmi les céréales vivrières à stocker, le maïs blanc, le blé, le sorgho, le millet et le riz ont été retenus.

Enseignements tirés

La raison pour laquelle la réserve n'a pas été mise en place à ce jour tient au fait que le Secrétariat de la SADC et le Conseil des ministres n'ont pas encore examiné et finalisé la proposition de mise en place du mécanisme régional.

Les experts techniques ne semblent pas s'accorder sur la nécessité de mettre en place un tel mécanisme et, le cas échéant, sur la forme qu'il devrait prendre. Le besoin de parvenir à un consensus entre les quatorze pays, chacun ayant des difficultés, des priorités et des capacités différentes, retarde également les projets régionaux.

De même, la sensibilité des sujets liés à l'alimentation et la souveraineté nationale rend la prise de décision difficile pour les gouvernements quand des questions alimentaires et politiques sont en jeu. Enfin, les implications financières constituent aussi un défi : aucun pays n'accepte facilement, et cela n'a rien de surprenant, de conclure un accord qui est assorti d'obligations financières. Quelques enseignements peuvent néanmoins être tirés du processus en cours :

- ▶ Il faut beaucoup d'efforts pour convaincre les pays des avantages de telles initiatives régionales ;
- ▶ Il y a un besoin de disposer d'une capacité institutionnelle d'analyse politique de haut niveau.

Facteurs déterminants de succès

L'étude du NEPAD a identifié les facteurs de réussite pour la mise en place d'un système opérationnel de réserve alimentaire :

- ▶ La clarté des objectifs et des liens avec l'agriculture, la sécurité alimentaire et les politiques d'échange, avec trois objectifs primordiaux : la stabilisation des prix au bénéfice des producteurs et des consommateurs, l'appui aux programmes nationaux de filet de sécurité et l'appui aux programmes d'aide d'urgence ;
- ▶ La clarté de la gestion et de la comptabilité des réserves physiques ;
- ▶ Une autorité de gestion et des procédures décisionnelles clairement définies pour les réserves physiques ;
- ▶ L'amélioration des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et des mécanismes d'alerte précoce ;
- ▶ Des infrastructures de transport, de stockage et de communication adaptées ;
- ▶ Des mécanismes de coût et de financement clairement formulés.

Intervenants



Prof. Awudu Abdulai

Représentant, Association africaine des agroéconomistes (AAAE)

Titulaire de la Chaire d'économie de l'alimentation à l'université de Kiel (Allemagne), Awudu Abdulai a été Professeur visiteur à l'université de Stanford dans le cadre du Programme on Food Security and the Environment (FSE). Ces recherches récentes portent sur les stratégies des agriculteurs, les régimes fonciers et les impacts sociaux du développement des cultures d'exportation en Afrique subsaharienne. Awudu Abdulai enseignait également à l'École polytechnique fédérale de Zürich (ETH) et a été Professeur visiteur au département d'économie de l'université de Yale et à l'université de l'Iowa, de même qu'à l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires de Washington DC. De nationalité ghanéenne, il s'intéresse à l'économie du développement, l'économie de la consommation et à l'organisation industrielle. Awudu Abdulai a reçu de nombreux prix et distinctions tels que le Prix du meilleur professeur pour le semestre d'été 2006 de la faculté des sciences agro-alimentaires. Il est titulaire d'un doctorat de l'École polytechnique fédérale de Zürich (1994).

► <http://www.food-econ.uni-kiel.de/ee/mitarbeiter/abdulai/index.html>



M. Christian Narcisse Adovèlande

Président, Banque ouest-africaine de développement (BOAD)

D'origine béninoise, Christian Narcisse Adovèlande occupe depuis février 2011 le poste de président de la BOAD. Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques et d'un DES en finance et banque (DESBF), il intègre en avril 1978 la BOAD où il sert pendant 17 ans, à différents niveaux de responsabilité dans la hiérarchie de la banque. Avant de prendre la présidence de la BOAD, Christian Adovèlande occupait depuis 2002 le poste de président de la Banque d'Investissement et de Développement (BIDC). Il a su insuffler une dynamique à cette institution naissante qui s'impose aujourd'hui dans la sous-région comme une institution financière de référence.



M. Ken Ash

Directeur, Direction des échanges et de l'agriculture (DEA/OCDE)

Ken Ash, de nationalité canadienne, est Directeur des échanges et de l'agriculture depuis 2009. Il a joué un rôle majeur dans la fusion réussie en 2006 de deux directions de l'OCDE (la direction des échanges et la direction de l'agriculture). Ken Ash a supervisé efficacement la mise au point, la diffusion et la communication d'analyses factuelles à l'intention des Ministres, hauts responsables et principales parties prenantes, afin de mettre en évidence les mesures pragmatiques et concrètes que les gouvernements pourraient prendre pour réaliser leurs objectifs nationaux communs. Avant de rejoindre l'OCDE en 1999, Ken Ash a travaillé vingt ans pour le gouvernement canadien où il a occupé plusieurs postes de direction au sein de différents départements de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada. Il est titulaire d'une licence de commerce et d'un MBA (Commerce international et gestion des ressources).



Mme Elisabeth Atangana

Présidente, Organisation panafricaine des producteurs (PAFO)

Elisabeth Atangana est productrice au Cameroun depuis une trentaine d'années. Après avoir commencé dans la vie associative en tant que membre fondatrice d'un groupe local de femmes en 1979, elle s'implique progressivement dans le milieu des organisations paysannes et des ONG jusqu'à devenir présidente de la Concertation nationale des organisations de producteurs du Cameroun (CNOP-Cam) en 2000 et de la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique Centrale (Propac) en 2005. La création de la PAFO en 2010 au Malawi est le fruit d'un long processus de plaidoyer lancé en 2003. Les grands défis de la PAFO sont 1) de contribuer au côté des États et des régions à la maîtrise de la sécurité et de la souveraineté alimentaire et 2) d'augmenter le pouvoir économique des agriculteurs pour qu'ils soient à même d'assurer leurs besoins vitaux.



M. Brian Atwood

Président, Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD)

Brian Atwood assure la présidence du CAD depuis janvier 2011. Il est chargé d'établir les lignes directrices de cette enceinte qui regroupe les principaux donateurs du monde, définit des normes à l'échelle planétaire dans des domaines du développement et surveille si elles sont observées. L'expérience de Brian Atwood s'appuie sur une longue carrière au sein de l'administration publique américaine. De 1993 à 1999, il a été administrateur de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) et a travaillé au sein du Groupe d'étude sur les opérations de paix auprès du Secrétaire-Général des Nations unies, M. Kofi Annan en 2001. De 2002 à 2010, Brian Atwood a été doyen de l'Hubert Humphrey Institute of Public Affairs à l'université de Minnesota. Il a d'autre part occupé les fonctions de président directeur général de Citizens International (1999-2002) et de président fondateur du National Democratic Institute of International Affairs (NDI, 1985-1993). Brian Atwood a rejoint le Ministère des affaires étrangères en 1966 et a été diplomate dans les ambassades américaines de Côte d'Ivoire et d'Espagne.



M. Djibo Bagna

Président, Conseil d'administration, ROPPA

Après une carrière dans l'enseignement, Djibo Bagna consacre ses efforts à la cause paysanne. Il se joint à l'Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (AREN) et y devient secrétaire à l'information en 1993, puis secrétaire général du comité directeur à partir de 1997. Il est actuellement délégué régional AREN de Tillabéri, sa région natale. Secrétaire général de la Plate-forme Paysanne du Niger à partir de 1999, Bagna Djibo devient en 2000 membre du comité exécutif du Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et président de la Plate-forme paysanne du Niger (PFPN). En mai 2010, il est élu président du conseil d'administration du ROPPA, un poste qu'il assurera pendant les quatre prochaines années.



M. David Batt

Directeur, Unité de soutien du Forum pour le partenariat avec l'Afrique (APF)

En tant que directeur de l'Unité de soutien créée par l'OCDE en juillet 2006, David Batt s'est fortement impliqué dans le suivi des progrès accomplis au bénéfice du développement en Afrique. Parallèlement à sa participation aux débats internationaux, il coordonne plusieurs publications récentes sur l'Afrique, notamment « Examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique : rapport intermédiaire 2011 » (en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique) et la publication phare de l'OCDE : « Recommandations pour plus de cohérence dans la politique au développement ». David Batt a rejoint la fonction publique d'État du Royaume-Uni en 1977 où il a travaillé à la fois sur les questions internationales de développement et au sein du Trésor britannique. Il a également travaillé pour le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth. Avant d'occuper son poste actuel, il a été directeur adjoint pour l'Afrique au Département du développement international britannique (DFID) et responsable de la gestion des programmes d'aide britannique en Afrique centrale et en Afrique de l'est de 2002 à 2006. David Batt est titulaire d'une licence en philosophie, politique et économie à l'université d'Oxford (1973).



M. Jonas B. Bayoulou

Directeur des études économiques et de la prospective, SOFITEX, Burkina Faso

Secrétaire aux relations extérieures de l'association fonds de lissage de la filière cotonnière burkinabè, Jonas Bayoulou a occupé une grande diversité de postes au sein de la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX) : directeur commercial, directeur des transports et de la logistique, conseiller technique, inspecteur général des services, administrateur représentant de la SOFITEX aux conseils d'administrations de la principale huilerie du Burkina Faso (SN-CITEC) et du Conseil burkinabè des chargeurs. Depuis 2004, il est le président du conseil d'administration de la filature du Sahel (FILSAH). En 2009 et 2010, il dirige le groupe des experts chargés de réaliser l'étude nationale prospective sur la filière coton. En poste actuel depuis juillet 2010, Jonas Bayoulou est titulaire d'une maîtrise en économie de l'université de Ouagadougou en 1986, d'un diplôme d'études spécialisées (DES) en stratégie et gestion des entreprises au CEFEB (Paris et Marseille) en 1992 ainsi que d'un DES en techniques bancaires à l'Institut technique de banque de Paris en 1996.



Dr. Joël Beassam

Coordinateur, Programme régional de sécurité alimentaire, Secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC)

Originaire de la République centrafricaine, Joël Beassem, est chef de service du Programme de l'agriculture et développement rural et coordinateur du Programme régional de sécurité alimentaire (CEEAC) depuis novembre 2002. Pendant sa longue carrière, Joël Beassem a occupé un grand nombre de postes : consultant au projet FAO du programme régional de sécurité alimentaire de la CEMAC (2001-2002) ; Directeur-Général de la Centrafricaine des palmiers à huile (CENTRAPALM) (1994 -2002) et de la société Centrafricaine des tabacs (SCAT) (1984-1988) ; expert à l'Union douanière et économique en Afrique centrale (UDEAC) ; Directeur adjoint de l'Institut supérieur de développement rural (ISDR) (1983-1984). Joël Beassam est titulaire d'un diplôme de docteur ingénieur en sciences agronomiques et d'un diplôme d'agronomie de l'École nationale supérieure agronomique de Montpellier (1982), d'un diplôme d'ingénieur agronome de l'École nationale supérieure agronomique de Yaoundé (1977) et de l'Institut universitaire de technologie agronomique de M'Baiki (RCA) (1975).



S. E. M. Olivier Chastel

Ministre belge de la Coopération au développement, chargé des Affaires européennes

Pharmacien de formation, Olivier Chastel est élu conseiller communal à Charleroi en 1993. En 1998, il devient député wallon. Dès 1999, il siège comme parlementaire fédéral dans la Commission de l'Infrastructure et des Entreprises Publiques. En 2003 il est élu Vice-président de la Chambre des Représentants. Cinq ans plus tard, en mars 2008, il est désigné Secrétaire d'État aux Affaires européennes. Il est alors chargé de la préparation de la Présidence belge du Conseil de l'UE. Depuis février 2011, il occupe le poste de Ministre de la Coopération au développement, chargé des Affaires européennes, suite à l'élection de Charles Michel à la Présidence du Mouvement réformateur.

► <http://www.chastel.be>



El Hadj Dramane Coulibaly

Coordinateur, Programme régional, Comité permanent Inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS)

El Hadj Dramane Coulibaly est un agroéconomiste qui travaille comme coordinateur du programme régional d'appui à la sécurité alimentaire, lutte contre la désertification, population et développement. Il a acquis de l'expérience dans le cadre de divers projets et programmes nationaux et régionaux de développement liés au développement durable, au développement agricole et à la sécurité alimentaire, en s'attachant plus particulièrement à l'amélioration de la production de produits de base, aux processus de transformation, au marketing, à la gestion de la crise alimentaire et au commerce régional en Afrique de l'Ouest. En plus de faciliter la mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire, il contribue à la réflexion conceptuelle visant à améliorer la cohérence et l'harmonisation des politiques de sécurité alimentaire et apporte son appui au commerce régional ainsi qu'au renforcement des capacités au sein des États membres du CILSS.



Dr. Junior Davis

Directeur, Section d'analyse et de recherche sur les produits de base, CNUCED

Junior Davis travaille depuis plus de 20 ans comme économiste dans les domaines de la recherche et du consulting. Ses travaux récents portent sur le commerce des produits de base, le développement et la diversification de l'économie rurale, les stratégies pour asseoir les petits producteurs sur les marchés de l'horticulture à haute valeur et l'analyse de la demande appliquée à la consommation alimentaire dans les économies en transition. Il est titulaire d'une licence et d'une maîtrise en économie de The University of Wales et d'un doctorat en économie agricole de The Imperial College, University of London.



M. François-Xavier de Donnea

Ministre d'État belge ; membre de la Chambre des Représentants ; Président du CSAO

Secrétaire d'État à la coopération au développement de juin 1983 à novembre 1985, puis Ministre de la Défense nationale de novembre 1985 à mai 1988, François-Xavier de Donnea est également professeur émérite de l'Université catholique de Louvain où il a été responsable du Centre de recherche en gestion publique de l'Institut d'administration et de gestion. Parmi ses nombreux engagements, il occupe depuis 2009 le poste de président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE). Il a notamment été un acteur clé de la refondation du Club, qui a vu les trois principales organisations régionales ouest-africaines (CEDEAO, UEMOA, CILSS) devenir membres depuis le 1er janvier 2011. Il s'investit également en faveur d'un plus grand engagement de nouveaux acteurs de la coopération Sud-Sud dans la région et d'une forte implication dans les travaux du Club des parlementaires des pays membres de l'OCDE et de l'Afrique de l'Ouest. Il est titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'université de Rotterdam.

► <http://www.dedonnae.irisnet.be>



Dr. Niama Nango Dembélé

Professeur adjoint, Michigan State University

Nango Dembélé est professeur adjoint en développement international et fait partie du groupe de travail sur la sécurité alimentaire du Département économie agricole, économie des biens alimentaires et économie des ressources de la Michigan State University. Basé à Bamako, il dirige le Projet de mobilisation des initiatives en matière de sécurité alimentaire au Mali (PROMISAM) financé par l'USAID. Ses projets régionaux de recherche en Afrique de l'Ouest bénéficient du soutien de diverses fondations privées (Hewlett Foundation, Syngenta Foundation, and the Bill & Melinda Gates Foundation). Nango Dembélé est également conseiller au Commissariat à la sécurité alimentaire de la Présidence du Mali et membre du comité consultatif sur la recherche nationale agricole. Il est titulaire d'un master en économie, spécialisation finance publique de l'École nationale d'administration du Mali (1986) et d'un doctorat en économie agricole de la Michigan State University (1994).



Dr. Adama Coulibaly Ekberg

Directeur, Section systèmes de production agricole, Commission économique pour l'Afrique (UNECA)

Au sein de la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable, Adama Ekberg est responsable de différents projets sur les politiques de sécurité alimentaire et l'expansion des échanges régionaux de produits alimentaires en Afrique en collaboration avec divers acteurs et partenaires du développement et les organisations des Nations unies. S'appuyant sur 20 ans d'expérience dans les domaines de l'agriculture, des échanges et de la sécurité alimentaire au niveau international, Adama Ekberg est aussi consultant en matière de stabilité des marchés alimentaires et des produits de base au niveau régional et international. Il a ainsi dirigé diverses études prospectives dans ces domaines pour des institutions consultatives de premier plan en matière de développement des politiques agro-économiques (Central Bank of West African States, FAPRI, FAO, Global insights Inc., Japan International Agricultural Council, USDA). Il est titulaire d'une thèse en agroéconomie de l'université du Missouri-Columbia (Etats-Unis) et d'un diplôme avec mention d'études commerciales et gestion de portfolio de l'École Supérieure de Commerce d'Abidjan (ESCA) et de l'École des hautes études commerciales (HEC) de Paris.



Colonel Abdoukarim Goukoye

Président, Haute Autorité à la Sécurité Alimentaire (HASA), Niger

Membre et porte-parole du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie (CSRD) durant la transition militaire de février 2010 à avril 2011, le Colonel Goukoye Abdoukarim assure depuis juin 2010 les fonctions de président de la HASA, structure de rang ministériel rattachée à la présidence. La HASA a pour mission d'œuvrer pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger. Officier des Forces armées nigériennes, le Colonel Goukoye Abdoukarim est titulaire du diplôme de l'Institut des hautes études de la défense, obtenu en Italie en 2007. Il est également titulaire d'un Master 2 en études stratégiques de défense et d'un diplôme de conseiller en droit international humanitaire, tous obtenus en Italie en 2006.



M. Pierre Jacquet

Chef économiste, Agence française de développement (AFD)

Spécialiste en économie du développement et en économie internationale, Pierre Jacquet occupe aujourd'hui un grand nombre de postes : économiste en chef et membre du comité exécutif de l'Agence française de développement ; professeur d'économie politique internationale et président du département de « Sciences économiques, gestion, finance » (SEGF) de l'École des Ponts-ParisTech ENPC ; membre du Cercle des Économistes, groupe de 25 économistes animant une rubrique quotidienne sur Radio Classique ; membre du Conseil stratégique de l'agriculture et de l'agro-industrie durables (CSAAD) ; membre du Conseil économique du développement durable (CEDD) ; éditorialiste au Monde de l'économie, etc. Diplômé de l'École Polytechnique et de l'École nationale des ponts et chaussées, ses travaux portent principalement sur la macroéconomie, la politique économique, l'économie du développement et les enjeux de la gouvernance de la mondialisation.

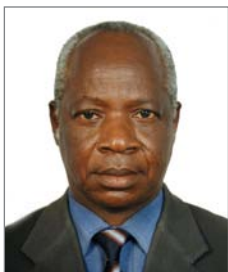
► <http://www.pierrefacquet.fr>



M. Andrey Kuleshov

Chargé de projet en matière de financement, Fonds commun pour les produits de base (FCPB)

De nationalité russe, Andrey Kuleshov est un économiste ayant plus de 15 ans d'expérience dans l'identification, le financement et la direction de projets concernant les produits de base. Son expérience couvre plus de douze pays et son travail se concentre sur la coopération multilatérale en matière de développement et les négociations avec les gouvernements des pays en développement. Il s'intéresse plus particulièrement à la technologie, les produits de base agricoles, le financement des produits de base et la gestion des risques, l'instabilité des marchés, etc. Andrey Kuleshov est chargé de projet au Fonds commun pour les produits de base (FCPB) depuis 1996. Il est titulaire d'un master en sciences économiques de la London School of Economics and Political Science (1994) et d'une maîtrise en mathématiques appliquées obtenue à Moscou (1989).



M. Djibblola Litaaba-Akila

Sous-secrétaire général du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Togo

Ingénieur agronome de formation, Djibblola Litaaba-Akila dédie sa carrière à la fonction publique. Il occupe son poste actuel de Sous-secrétaire général chargé des projets en cours d'exécution depuis octobre 2007, après avoir été Directeur régional de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche des savanes de 2002 à 2007 ; Directeur de l'agriculture en 2002 ; Chef de division régionale de la planification et de la programmation ; Responsable régional de la cellule suivi-évaluation de 1986 à 1998 ; Chef de service régional des enquêtes et statistiques agricoles des savanes de 1984 à 1986. Djibblola Litaaba-Akila est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur agronome de l'Institut d'agriculture du Kuban en Russie (ex-URSS) en 1982 et d'un diplôme en planification régionale et aménagement du territoire à l'Institut panafricain pour le développement de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel (IPD-AOS) à Ouagadougou en 1988.



M. Jon Lomøy

Directeur, Direction de la coopération pour le développement (DCD/OCDE)

Jon Lomøy, de nationalité norvégienne, a consacré sa carrière professionnelle aux questions de développement. De 1989 à 1996, il a occupé différents postes de direction au sein de l'Agence norvégienne de la coopération pour le développement (NORAD), travaillant plus particulièrement sur les régions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale. Il a dirigé, lorsqu'il était ambassadeur de la Norvège en Zambie (1996-2000) plusieurs programmes de développement bilatéraux liés aux problèmes d'éducation et de gouvernance. Nommé ambassadeur de la Norvège en Tanzanie en 2007, il fut responsable d'un des plus importants programmes d'aide bilatéraux norvégiens chargé de traduire sur le terrain les différentes initiatives politiques proposées par les acteurs internationaux. Au poste actuel depuis avril 2010, il dirige le travail de la coopération pour le développement en apportant une direction stratégique pour promouvoir le développement durable, en vue d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement.



Dr. Ibrahim Assane Mayaki

Directeur général, Agence de planification et de coordination du NEPAD

Citoyen nigérien, Ibrahim Mayaki est le Directeur général de l'Agence de planification et de coordination (NPCA) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) basé à Midrand (Afrique du Sud). Il a travaillé précédemment comme professeur d'administration publique au Niger et au Venezuela et a été professeur invité à l'Université de Paris XI (2000-2004). Il a assumé plusieurs fonctions politiques entre 1996 et 1997, respectivement ministre délégué, chargé de la coopération et de l'intégration africaine et ministre des affaires étrangères. Il fut ensuite nommé Premier ministre (1997-2000). Il a retracé son expérience politique dans son livre "Quand la caravane passe...". En août 2000, il a créé le Cercle d'analyse des politiques publiques. Avant de rejoindre l'équipe du NEPAD, il était Directeur exécutif de la Plate-forme pour l'appui au développement rural en Afrique de l'ouest et centrale. Ibrahim Mayaki est titulaire d'un master de l'École nationale d'administration publique (ENAP) du Québec (Canada) et d'un doctorat en sciences administratives de l'Université Paris I (France).

► <http://www.nepad.org/fr/blogs/ibrahim>



Prof. Mario Pezzini

Directeur, Centre de développement (DEV/OCDE)

Mario Pezzini, de nationalité italienne, a rejoint l'OCDE en 1995. Il a occupé différents postes au sein de l'OCDE qui lui ont permis de se concentrer sur les questions de développement urbain et rural, de compétitivité régionale et de gouvernance publique. Il est le Directeur du Centre de Développement depuis juillet 2010. Avant de rejoindre l'organisation, Mario Pezzini était professeur d'économie industrielle à l'École nationale supérieure des mines de Paris ainsi que dans des universités américaines et italiennes. Il a été à plusieurs reprises conseiller économique pour des organisations internationales et « think tanks » en matière de développement économique, d'organisation industrielle et d'économie régionale, avec une spécialisation en politiques de clusters et de réseaux de petites et moyennes entreprises, ainsi qu'en politiques de mise en valeur des ressources naturelles et culturelles.



M. George Rapsomanikis

Économiste, Division de l'économie du développement agricole, FAO

Avant de rejoindre la FAO, George Rapsomanikis a travaillé pour le Centre for European Agricultural Studies, the Imperial College, et the University of London où ses projets de recherche portaient sur les politiques agricoles et de développement rural. Il a également joué le rôle de conseiller auprès d'organisations internationales et de gouvernements nationaux. Ses recherches actuelles concernent les questions liées à la hausse des prix alimentaires, la sécurité alimentaire, le développement et la transition des petites exploitations. Il est le rédacteur de la revue de la FAO, Commodity Market Review. Ses publications portent principalement sur la modélisation économétrique des marchés alimentaires et les politiques agricoles.



Dr. Paco Sérémé

Directeur exécutif, Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF)

Depuis juillet 2003, Paco Sérémé est le Directeur exécutif du CORAF, une des trois organisations sous-régionales de recherche de l'Afrique subsaharienne. Ancien Directeur de recherche à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles du Burkina Faso (INERA) (1994-2002), il est ingénieur agronome de formation, titulaire d'une thèse de docteur ingénieur en phytopathologie de l'université de Rennes et d'une thèse de docteur ès sciences de l'université de Cocody. Ayant assumé la fonction de Directeur de la coopération scientifique au Centre national de la recherche scientifique et technologique du Burkina Faso (1990-1994), il est l'auteur de plusieurs articles scientifiques. Il est actuellement membre du Conseil d'administration du FARA et du Centre International pour la Recherche en Agroforesterie (CIRAF) ainsi que du Conseil d'orientation stratégique de plusieurs institutions dont Agreenium. Il a reçu plusieurs distinctions honorifiques du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur et la recherche (CAMES).



S.E. M. Jean Marc Telliano

Ministre de l'agriculture, Guinée

Président du Parti du rassemblement pour le développement intégré de la Guinée (RDIG), Jean-Marc Telliano est engagé dans le domaine de l'action sociale et du développement. Reconnu pour son aptitude de gérer des projets de développement intégré, il est nommé ministre de l'agriculture en janvier 2011 dans le premier gouvernement démocratiquement élu dans l'histoire du pays. Jeune patriote, il s'engage en faveur de la jeunesse et pour l'unité panafricaniste. Jean-Marc Telliano est aussi depuis 1995 le Président Directeur général du Nouveau comptoir de l'Afrique de l'Ouest, un « Holding » représenté au Ghana, au Liberia, au Mali et en Sierra Leone. Il est titulaire d'un diplôme d'études spécialisés (DES) en économie de l'université Paris Dauphine en 1984, d'un DES en sciences politiques de l'Institut européen des hautes études internationales de Nice en 1986 ainsi que d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en histoire du Tiers Monde de l'Institut des relations internationales de Paris en 1992.

► <http://www.facebook.com/pages/Jean-Marc-TELLIANO-Président-du-RDIG/116888095020079>



M. Philippe Thiébaud

Directeur des biens publics mondiaux (DGM/BPM, MAEE), France

Ministre plénipotentiaire, Philippe Thiébaud est un ancien élève de l'École nationale d'administration, promotion « Voltaire » de 1980. Premier conseiller à la mission permanente française auprès de l'Organisation des Nations unies à New York de 1994 à 1997, puis représentant permanent adjoint au même poste en 1997-98, il assume les fonctions de Directeur des relations internationales du Commissariat à l'énergie atomique de 1999 à 2005. Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la France à Séoul de 2005 à 2009, Philippe Thiébaud occupe les fonctions de directeur des biens publics mondiaux au Ministère français des affaires étrangères et européennes (DGM/BPM, MAEE) depuis mai 2010. Il a reçu plusieurs distinctions honorifiques dont celui de Chevalier national de l'ordre du mérite en décembre 1994.



M. Serge Tomasi

Directeur de l'économie globale et des stratégies de développement (DGM/ECODEV, MAEE), France

Ancien élève de l'École nationale d'administration, promotion « Condorcet » de 1992, Serge Tomasi consacre une bonne partie de sa carrière professionnelle à la coopération internationale. Sous-directeur du développement social et de la coopération éducative de 2001 à 2004, il assume ensuite les fonctions de Directeur adjoint du développement et de la coopération technique puis directeur adjoint des politiques de développement (Coopération internationale et développement) de 2004 à 2006. Entre 2006 et 2009, il est détaché auprès du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie en qualité de conseiller financier pour l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique australe et l'Océan indien. Serge Tomasi est Directeur de l'économie globale et des stratégies du développement au Ministère français des Affaires étrangères et européennes (DGM/ECODEV, MAEE) depuis mai 2009. Il est diplômé en droit privé de l'Université de Grenoble.



Dr. Michael Waithaka

Directeur de programme, Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'est et centrale (ASARECA)

Michael Waithaka dirige le Programme d'analyse et de promotion des politiques agricoles de l'ASARECA basé à Entebbe (Ouganda). Cette plateforme de travail encourage la collaboration des chercheurs de la région dans la recherche de solutions à des problèmes transfrontaliers et a pour objectif l'harmonisation des politiques, des législations et des régulations nationales concernant les secteurs-clés liés aux produits alimentaires de base. Michael Waithaka a travaillé auparavant pour l'Institut international de recherche sur le bétail (ILRI) à Nairobi où il dirigeait un projet de recherche collaborative visant à développer des systèmes prototypes alternatifs pour les exploitations mixtes et à évaluer leur impact dans le cadre d'un développement durable. Le projet analysait aussi les réformes possibles du secteur laitier. Il travaille actuellement sur l'évolution des prix alimentaires mondiaux depuis 2008 et la rédaction de documents d'orientation régionaux, avec un intérêt particulier pour l'accroissement de la productivité, l'accès aux intrants et les marchés de production, la protection sociale aux groupes vulnérables en zones rurales et urbaines et la promotion des échanges entre les pays. Michael Waithaka est titulaire d'un doctorat de l'université Humboldt de Berlin (Allemagne).

Secrétariat du
Club  **DU SAHEL ET DE**
L'AFRIQUE DE L'OUEST



Adresse postale 2 rue André Pascal
F-75775 Paris
Cedex 16

Tél +33 (0)1 45 24 89 87

Fax +33 (0)1 45 24 90 31

Courriel swac.contact@oecd.org

www.oecd.org/csao